

**Maître Hubert ROUSSEL**

**Avocat à MARSEILLE (13006) 11 A rue Armény**

**Tél. : 04.91.33.14.59 – site internet : [www.rousselcabaye.fr](http://www.rousselcabaye.fr)**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT** d'une superficie loi Carrez de **75,15 m<sup>2</sup>**, avec balcon d'une surface de **5,33 m<sup>2</sup>** et loggia d'une surface de **2,50 m<sup>2</sup>**, situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment 2/A, et **UNE CAVE** située au sous-sol, dépendant du Groupe XII d'un ensemble immobilier en copropriété sis à MARSEILLE (13002), quartier de l'Hôtel de Ville, 2 rue Méry,

**MISE A PRIX : 104.000,00 €**

**VISITE LE LUNDI 27 JANVIER 2025 DE 14 H A 15 H**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU**

**LE MERCREDI 5 FEVRIER 2025 à 9 heures 30 du matin**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, siégeant Salle n° 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS  
MIS EN VENTE :**

Un appartement portant l'indication « II/224 » situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment 2/A, Groupe XII, et une cave portant le numéro 4 située au sous-sol, Groupe XII, formant ensemble **le lot de copropriété numéro 72**, dépendant d'un ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété comportant 104 lots, sis à MARSEILLE (13002), quartier de l'Hôtel de Ville, 2 rue Méry, cadastré lieudit « 2 RUE MERY » section 809 B numéro 91

pour 6 a 32 ca.

L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, comporte : hall d'entrée, cuisine, séjour, chambre 1 / bureau, dégagement, salle d'eau, cabinet d'aisance, et chambre 2.

Il a une superficie loi Carrez totale de **75,15 m<sup>2</sup>** et comporte en outre un balcon d'une surface de **5,33 m<sup>2</sup>** et une loggia d'une surface de **2,50 m<sup>2</sup>**.

Ainsi qu'il résulte du PV descriptif annexé au cahier des conditions de vente, l'appartement est occupé par deux personnes qui se sont présentées comme étant des proches du propriétaire décédé, dont la succession a été déclarée vacante. L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet BERTHOZ, 9 boulevard National, 13001 MARSEILLE.

Pour permettre l'application des dispositions de l'article L 721-1-3° du Code de la Construction et de l'Habitation, le poursuivant a interrogé le syndic de la copropriété, lequel l'a notamment informé :

\* que la quote-part réelle des charges afférentes au lot de copropriété mis en vente, au titre du budget prévisionnel, s'est élevée à la somme de 1 764,51 € pour l'exercice N-1, et à la somme de 1 192,19 € pour l'exercice N-2,

\* que le syndicat n'est pas placé sous le régime de l'administration provisoire prévue par les articles 29-1 et suivants de la loi n° 65-557 du 10/07/1965.

#### **A LA REQUETE DE :**

Le **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS, et identifiée au SIREN sous le n° 542 029 848, représentée par son directeur général domicilié audit siège,

**Poursuivant la vente**, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (6ème), 11 A rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

#### **Les enchères sont recevables uniquement :**

\* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

\* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, établi à l'ordre de : **Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.**

**Pour consulter le cahier des conditions de la vente**, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.

**Pour renseignements** s'adresser à **Me Hubert ROUSSEL**, avocat (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h, ou consulter le site internet du cabinet :

**[www.rousselcabaye.fr](http://www.rousselcabaye.fr)**, ainsi que le site : **<https://avoventes.fr>**

A Marseille, le 16 décembre 2024

**Me Hubert ROUSSEL**